

La Plaine Dijonnaise

MAGAZINE

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Contrat Local DE SANTÉ

P. 3 | Le recrutement d'une nouvelle agente en charge du CLS

BUDGET 2025

P. 4-5 | Les perspectives budgétaires pour 2025

RACONTER

P. 20-22 | Femmes et entrepreneuses : trois portraits de femmes leaders sur le territoire

EN BREF

P. 28 | Dernières nouvelles de l'épicerie sociale et solidaire

[Dossier]

Nos élus répondent à vos questions

P. 6-9 | Portraits d'élus



SOMMAIRE

VIE PUBLIQUE

3 | Contrat Local de Santé

4-5 | Budget primitif 2025

DOSSIER

6-9 | Portraits d'élus

AGIR

10 | Mobilité

11 | Environnement & Infrastructures

12-13 | Cohésion sociale

14 | Projet de territoire et Événement

15 | Tourisme

16 | Développement économique

ENTREPRENDRE

17 | Inno Mundo

18 | ST Sports Events

19 | La Ferme du Prinçon

20-22 | Femmes et entrepreneuses

RACONTER

23 | Renouveler

24 | Préserver

25 | Cultiver

26-27 | Retracer

EN BREF

28 | L'épicerie sociale et solidaire, la Plateforme mobilité & le Jardin des Mille Feuilles

29 | France services, le marché de la graine & le service CLAS

30 | L'art de la différence dans le service de l'Enfance et de la Jeunesse, Festi'jeunes 2025 & la rencontre intergénérationnelle

ANNUAIRES

31 | Annuaire des communes

32 | Annuaire des services



Chères habitantes et chers habitants de la Plaine Dijonnaise,

Nous avons le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du magazine, qui marque aussi le début de la dernière année de la mandature pour notre exécutif. Au regard des cinq années écoulées, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour tout ce que nous avons accompli ensemble, toujours en étroite collaboration avec vous tous, habitants et agents de la collectivité. Nous avons mis en œuvre de nombreux projets et actions, destinés à répondre au mieux à vos besoins. Sachez que vous avez été entendus.

Le Projet de territoire 2023-2033 demeure notre ligne de conduite, structuré autour de trois axes stratégiques : l'attractivité économique, le cadre de vie et la transition écologique. Depuis le début de mandat, 79 des 112 actions prévues ont été entamées ou terminées. Un premier bilan, qui sera présenté en Comité de suivi en juin, permettra d'identifier nos réussites et nos leviers d'amélioration. Le Projet de territoire est toujours en cours et nos équipes s'engagent à poursuivre son développement, destiné à améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Ce projet incarne notre ambition de faire de la Plaine Dijonnaise un territoire de valeurs, accueillant pour les familles, les seniors, les jeunes et propice à l'insertion professionnelle, tout en équilibrant développement économique et durable.

Cette édition du magazine reflète les actions de l'année écoulée et leur contribution à l'amélioration de votre qualité de vie à toutes et à tous. Vous découvrirez également des portraits d'élus dans notre Dossier, une nouveauté cette année. Nos équipes ont œuvré pour valoriser le territoire, mettant en avant des projets sociaux et des entrepreneurs locaux, tels que Méthode SEMONS, le cabinet Istya Compétences ou l'artiste Ben&dicte, pour ne citer qu'elles.

En gardant à l'esprit les valeurs de notre Projet de Territoire : « Partager, transformer, rayonner », je vous invite à découvrir ce nouveau numéro 2025.

Merci pour votre confiance et votre soutien continu.

Bien à vous

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ | Pour une politique de santé de proximité

Porté par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dans le cadre de son Projet de territoire, finalisé en mars 2023, le Contrat Local de Santé (CLS) est un nouvel outil qui vise à améliorer la santé des habitants et à réduire les inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

En cohérence avec l'axe 4 du Projet de territoire « *Des aires de vie bien desservies* » et dans le prolongement de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) signée en avril 2025, la Plaine Dijonnaise s'est lancée dans une démarche structurante : celle du Contrat Local de Santé. Dans cette perspective, **Laure FINELLE** a rejoint les services de la Plaine Dijonnaise en avril 2025, en tant qu'**Animatrice du Contrat Local de Santé**. Sa mission : piloter l'élaboration du contrat et mobiliser les acteurs du territoire (professionnels de santé, élus, institutions ou associations), et favoriser la participation citoyenne.

UN PROJET COLLECTIF SUR-MESURE

Créés par la loi « HPST » de 2009 (Hôpital, Patients, Santé, Territoires), ces contrats sont des dispositifs portés conjointement par les collectivités territoriales et les Agences Régionales de Santé (ARS). Ils permettent de **déployer localement les orientations du Projet Régional de Santé** en tenant compte des réalités spécifiques du terrain. La santé y est donc abordée dans toutes ses dimensions : physique, mentale, environnementale ; mais aussi en lien avec des facteurs essentiels comme le logement, l'alimentation, l'éducation ou encore le travail.

La Communauté de Communes vous interroge sur vos besoins liés à la santé. Répondez au questionnaire en flashant ce QR code.



UN PROCESSUS EN PLUSIEURS ÉTAPES

Actuellement, la Communauté de Communes mène la première phase du projet, c'est-à-dire le diagnostic local de santé. Il repose à la fois sur l'analyse de données existantes et sur les besoins exprimés par les habitants, les élus et les professionnels.

Pour ce faire, **un questionnaire est dès à présent disponible** en ligne via le QR code en bas de page ou sur notre site Internet, ainsi qu'en version papier au Centre Social à GENLIS et auprès des conseillères France services de la Plaine Dijonnaise. Cette étape, essentielle, permettra de définir des axes stratégiques d'intervention, puis **d'élaborer un plan d'actions concerté, construit avec les acteurs locaux et les habitants du territoire**. Une fois validé par l'ARS, le Contrat sera officiellement signé pour une durée de 3 à 5 ans.

Mais le CLS ne s'arrête pas à sa signature : il s'agira ensuite de mettre en œuvre, d'animer et d'évaluer les actions prévues, en restant à l'écoute de l'évolution des besoins. À suivre !



Service Animation du Contrat Local de Santé

✉ laure.finelle@plainedijonnaise.fr

☎ 06.46.56.54.19



Budget Primitif 2025 |

Les Budgets Primitifs 2025 de notre communauté de communes ont été construits dans un contexte économique et financier morose et politiquement instable. Néanmoins notre cap est donné par notre Projet de territoire : « Concrétiser nos ambitions d'amélioration du cadre de vie de nos habitants et de développement économique au profit de nos entreprises et donc de l'emploi. »

Pour répondre à ces enjeux, nous avons bien entendu tenu compte des dépenses récurrentes ou prévisibles liées à nos nouveaux équipements, anticipé les aléas auxquels notre collectivité peut être confrontée, et fait preuve de rigueur dans la gestion de nos finances. Nous avons également appelé les services à optimiser les dépenses, à rechercher des solutions adaptées et à concentrer les efforts sur la mobilisation des recettes notamment via les aides et les subventions. Ce budget poursuit donc trois objectifs essentiels : **préserver nos équilibres financiers ; renforcer les services rendus à la population ; et investir dans des équipements structurants pour l'avenir du territoire.**

Ainsi, 2025, sera l'année de l'engagement et de la réalisation de plusieurs projets d'envergures, tout en conservant la bonne santé financière de notre Communauté de Communes avec pour ligne de conduite et pour la 6^{ème} année consécutive, de ne pas augmenter les impôts.

Principales dépenses de fonctionnement

Budget principal

Ressources Humaines

6 865 310 €



Cohésion Sociale*

1 688 670 €



**Qui comprend : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Centre Social, RASED, Insertion professionnelle, Aire d'Accueil des Gens du Voyage.*

Services supports Logistique - Maintenance Voirie

1 107 520 €



Attractivité Économique & Touristique - Environnement Mobilité

320 400 €



Instruction du Droit des Sols Urbanisme

234 600 €



Gestion des ordures ménagères (SMICTOM)

1 883 000 €



8,57
millions d'euros
d'investissement
(tous budgets confondus)

Budget principal
18 418 181,57 €



Dépenses de
fonctionnement
15 114 910,00 €



Dépenses
d'investissement
3 303 271,57 €

Dépenses Investissements | Budgets annexes

- Funérarium : 17 590,99 €
- ZAE Cent Journaux : 4 147 041,43 €
- ZIIC* : 1 102 454,40 €

*ZIIC : Zones Intercommunales Industrielles & Commerciales

Depuis 2018

0 %

d'augmentation
des taux d'impôts locaux

Détail des investissements (dépenses du budget principal)



Opérations diverses*
1 600 681,57 €

* Cette section correspond aux reports des exercices précédents, au remboursement du capital des emprunts et aux Zones d'Activités Économiques.



Équipement - Aménagement
Travaux
1 217 600,00 €



Services supports*
210 830,00 €

* Sont inscrites dans cette section, les dépenses des services dits « supports », à savoir les Affaires Juridiques, les Systèmes d'Informations et la Communication. Cela comprend entre autres, la gestion de la domanialité, l'achat de matériels et logiciels informatiques.



Environnement
139 000,00 €



Développement économique
Tourisme
82 000,00 €



Petite enfance - Enfance -
Jeunesse
41 400,00 €



Politique Sociale
11 700,00 €

* Sont inscrites dans cette section, les dépenses du Centre Social, de l'Insertion professionnelle et de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.



PORTRAITS D'ÉLUS |

Les élus répondent à vos questions

Cette année, à l'occasion du dossier spécial du magazine de la Plaine Dijonnaise, nous avons choisi d'aller à la rencontre des membres de l'exécutif afin de leur offrir une tribune pour partager leur expérience et dresser le bilan de leurs années de mandat. À travers leurs témoignages, ils reviennent sur les actions majeures menées, les défis rencontrés, ainsi que les projets qui ont marqué leur engagement au service du territoire.

Pour des raisons personnelles, Madame Zineb HEMAIRIA, 6^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse et Conseillère municipale à LONGECOURT-EN-PLAINE n'a pas pu faire partie du Dossier pour le magazine.

PATRICE ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et Maire d'IZIER



Quel a été, selon vous, l'impact le plus significatif de votre mandat sur la cohésion entre les communes ?

P.E : L'élaboration du Projet de territoire 2023-2033 a été un moteur essentiel de cohésion entre les communes. En rassemblant les membres de l'exécutif autour d'une ambition partagée et d'un cap clair, ce projet a favorisé le dialogue, renforcé la collaboration intercommunale et permis d'avancer de manière collective et concertée tout au long de la mandature.

Comment envisagez-vous le Projet de territoire sur l'avenir ?

P.E : Le Projet de territoire constitue un levier essentiel pour la politique future de la Plaine Dijonnaise. Son renforcement sera crucial pour dynamiser le développement économique et touristique, notamment à travers la ZAE des Cent Journaux, la réhabilitation du site communautaire du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS et la valorisation du canal de Bourgogne via la Charte Fluviale de Territoire. Il s'attachera également à améliorer le maillage intercommunal par les chemins doux et le Plan de Mobilité Simplifié, tout en renforçant la cohésion sociale par une offre accrue pour les seniors, la mise en place et l'animation du Contrat Local de Santé, ainsi que l'extension des opportunités de loisirs et d'emploi pour les jeunes. L'ensemble s'inscrit, bien sûr, dans une démarche de développement durable et de transition énergétique.

Pouvez-vous nous partager un souvenir marquant durant ce mandat ?

P.E : L'un des souvenirs les plus marquants de cette mandature reste l'inauguration des trois sites communautaires : le périscolaire à VARANGES, l'hôtel communautaire à GENLIS et la Ferme aux Escaliers à AISEREY. Ces événements ont symbolisé une étape significative pour le territoire, réunissant les membres de l'exécutif et les agents territoriaux dans un moment fort de partage et de concrétisation des projets collectifs.

Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

P.E : **Mutualisation.** Ces six années ont été marquées par la mise en place du Schéma de mutualisation et par une dynamique de coopération renforcée avec d'autres intercommunalités, dont la CCNeT sur le projet « innovant » de Charte de coopération, favorisant une gestion plus efficiente et solidaire des projets territoriaux.



GILLES BRACHOTTE, 1^{er} Vice-Président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme et Maire de THOREY-EN-PLAINE

Pouvez-vous partager les réalisations les plus marquantes qui ont été accomplies durant la mandature dans votre délégation ?

G.B : Durant cette mandature, plusieurs réalisations ont marqué les domaines de la communication, de l'action culturelle, du tourisme et de la mutualisation. En communication, nous avons renforcé la visibilité de l'intercommunalité en modernisant son identité graphique et en déployant une stratégie adaptée à tous les habitants et communes.

Un site internet optimisé, une présence accrue sur les réseaux sociaux et un magazine annuel ont permis de relayer efficacement les projets du territoire et de renforcer le lien avec la population. Côté tourisme, le mandat a posé les bases d'une véritable stratégie territoriale. À partir d'un patrimoine matériel et immatériel recensé et valorisé, nous avons travaillé avec Voies navigables de France sur une Charte Fluviale de Territoire, faisant du canal de Bourgogne un axe touristique renforcé par la véloroute. L'installation de bornes interactives permettra aux visiteurs et habitants de découvrir la richesse culturelle et patrimoniale de notre territoire. La mutualisation des ressources est également une priorité. Nous avons initié un schéma favorisant les actions partagées entre communes, un chantier nécessaire qui ne fait que commencer. Comme le disait Victor Hugo : « Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue. ». Enfin, l'action culturelle se construit progressivement. Entre résidences d'artistes le long du canal, Plaine en Fête au canal et d'autres initiatives locales, nous souhaitons renforcer l'accès à la culture en milieu rural. Dans un contexte de repli et de division, elle demeure un rempart essentiel, tissant du lien social et favorisant un territoire plus solidaire et ouvert.

Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

G.B : Ce mandat a été, à mes yeux, un mandat « fédérateur », qui, je l'espère, a su créer du lien entre les communes, les habitants et les visiteurs autour d'une identité partagée et dynamique.

JEAN-PIERRE COLOMBERT, 2^{ème} Vice-Président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique et Maire de CESSY-SUR-TILLE

Parmi les projets d'infrastructure que vous avez menés, lequel, selon vous, a le plus contribué au développement économique de notre collectivité durant ce mandat ?

J-PC : L'extension de la ZAE Corvée aux Moines 2 à AISEREY est l'un des projets les plus marquants de cette mandature. Développé de A à Z à partir d'un besoin exprimé localement, il illustre notre engagement en faveur du développement économique du territoire. Avec l'acquisition de la parcelle fin 2024 et le démarrage des travaux début 2025, ce projet s'est concrétisé cette année et contribue à renforcer l'attractivité de notre Communauté de Communes. Les Zones d'Activités Économiques jouent en effet un rôle clé en favorisant l'implantation d'acteurs innovants et dynamiques. Pour mener à bien ce projet, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la commune d'AISEREY. L'extension accueillera à la fois des entreprises déjà établies sur le territoire de la Plaine Dijonnaise, mais aussi de nouvelles sociétés, preuve du rayonnement croissant de notre territoire. Cette diversité est une richesse, montrant que notre collectivité est un pôle d'attraction pour l'entrepreneuriat. Ce projet est une réussite qui témoigne de notre volonté de bâtir un avenir prospère et dynamique.



Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

J-PC : La **proximité**, et par là j'entends la proximité humaine. Ce mandat m'a permis de rencontrer et de travailler avec des personnes d'horizons professionnels divers, ce qui a été une réelle source d'enrichissement.



VINCENT CROUZIER, 3^{ème} Vice-Président délégué aux Finances, Personnels, Moyens informatiques, et modernisation de l'Administration et Maire de COLLONGES-ET-PREMIÈRES

Selon vous, comment vos initiatives ont-elles contribué à une gestion financière plus responsable et à l'optimisation des ressources de l'organisation de la collectivité ?

V.C : Avec l'exécutif, nous avons commencé dès notre arrivée par nous imposer la règle de ne pas soumettre de note de frais pour des repas ou des indemnités kilométriques. La mission qui m'a été fixée était de contrôler toutes les dépenses. Je dois donc signer pour tout euro dépensé : devis, commandes, factures et règlement. On me surnomme parfois « ARPAGON » et je n'hésite pas à redemander des précisions ou devis si je pense que l'on peut économiser l'argent public. Ma principale initiative du mandat aura été la signature d'un emprunt de 4 millions d'euros en 2021 sur 25 ans au taux fixe de 0,83% à remboursement de capital constant. Nous aurions pu emprunter moins à l'époque mais nous bénéficions aujourd'hui d'une somme disponible pour d'autres projets à un taux bien moindre que celui d'éventuels futurs emprunts. Concernant les ressources humaines, j'essaie toujours d'étudier le besoin et privilégier des propositions de solutions de mobilité interne avant d'envisager le recrutement externe.

Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

V.C : **Intense.** Combiner finances et ressources humaines demande constamment beaucoup de disponibilité mais aussi réactivité, rigueur, humanisme et dialogue constant.

VINCENT DANCOURT, 4^{ème} Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique et Conseiller communautaire à GENLIS



Quels progrès avez-vous observés dans le secteur de la mobilité et des transports au cours de cette mandature ?

V.D : Des avancées concrètes ont été engagées pour améliorer la mobilité sur notre territoire rural et semi-urbain en six ans. L'élaboration d'un Plan de Mobilité a permis d'intégrer les différentes formes de déplacements, en tenant compte des besoins quotidiens de nombreux habitants se rendant sur la Métropole dijonnaise. Ce travail a été mené en partenariat avec la CCNeT, permettant de mutualiser les coûts et de construire un schéma cohérent à l'échelle interterritoriale. Ce projet a par ailleurs bénéficié d'un soutien financier important grâce à une subvention obtenue dans le cadre d'un appel à projets de l'ADEME. Autre avancée majeure : le renouvellement du marché de Transport à la Demande, seul service de mobilité existant sur le territoire. Cette relance a permis d'en améliorer la qualité et de garantir une réponse de proximité, accessible à tous. Ces actions marquent une réelle volonté d'offrir une mobilité plus adaptée, inclusive et durable, malgré les contraintes géographiques et financières que nous nous sommes fixés.

Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

V.D : **Collectif.** Ces six années ont été marquées par un travail de fond pour structurer une offre de mobilité adaptée à notre territoire, en posant les bases d'une dynamique intercommunale, soutenue et cohérente, au service des habitants.



NATHALIE SEGUIN, 5^{ème} Vice-Présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale et à l'Autonomie et Adjointe au maire de LONGEAULT-PLUVAULT

Parmi toutes les initiatives mises en place, depuis 2020, pour renforcer l'inclusion sociale et soutenir l'insertion professionnelle, y en a-t-il des plus marquantes ?

N.S : Toutes les initiatives menées s'inscrivent dans notre ambition d'être au service de tous les habitants et d'agir au plus près des citoyens, tout en conjuguant inclusion sociale et professionnelle, mais aussi mixité de publics. Mais parmi ceux-ci, trois dossiers méritent d'être mis en avant. L'ouverture, à GENLIS, de la France services Côte-d'Or de la Plaine Dijonnaise en 2022, et la mise en place de permanences, en 2025, dans une quinzaine de communes, illustrent cette ambition globale. D'autant que ces permanences, au-delà de l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et de l'inclusion numérique, seront élargies à d'autres services publics communautaires, selon les attentes des communes et des demandes des habitants. Il en est de même pour le projet « Cap sur mon Parcours Professionnel » initié en 2024. Parcours d'accompagnement individualisé, il s'adresse aux personnes en recherche d'un emploi, voire éloignées de l'emploi, pour retrouver le dynamisme nécessaire à une insertion sociale et professionnelle durable en adéquation avec leurs compétences, leurs parcours et leurs souhaits. Et enfin, la création de l'Épicerie Sociale et Solidaire, qui ouvrira cet automne. L'épicerie c'est tout à la fois : solidarité, lien social, insertion professionnelle, accompagnement..., afin de prévenir des situations d'isolement, voire d'exclusion, tout en préservant pour les personnes bénéficiaires leur dignité, le respect et l'estime de soi.

Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

N.S : Humanisme, proximité et entraide.

GUY MORELLE, 7^{ème} Vice-Président, délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Environnement, Développement durable, Gestion de la GEMAPI et Maire de BESSEY-LES-CÎTEAUX

Comment vos actions ont-elles renforcé notre engagement envers le développement durable et la protection de l'environnement, tout en inspirant la Communauté à participer activement ?

G.M : J'ai eu le privilège de travailler au sein du Pôle Aménagement Durable et Infrastructures. Originellement, notre guide fut cette réflexion : « faire un territoire agréable à vivre durablement ». Des actions furent engagées pour la protection de la biodiversité et sa restauration adaptée au territoire telles que vergers de sauvegarde, développement de bois et de haies, marché de la graine reproductible, manifestations telles que le Festival de demain, etc... et associations sur des démarches telles que la protection contre les inondations, étude prospective sur la ressource en eau, projets de panneaux photovoltaïques flottants sur un bassin, etc... En ces temps où la transition écologique est un sujet constant, où l'adaptation au changement climatique est devenue un impératif, la CCPD a observé d'un œil attentif les actions entreprises et les résultats obtenus et a ainsi encouragé ce service à engager des actions dont la finalité sera d'apporter des solutions globales et pérennes visant au développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble sur notre territoire.



Si vous deviez choisir un seul mot pour décrire les six années qui viennent de s'écouler, lequel serait-il ?

G.M : Passion. Ces six années de découvertes m'ont apporté la curiosité et la passion du sujet.



MOBILITÉ |

Le Transport à la demande (TAD) Mobiplaine Liber'Net sur le territoire

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a collaboré avec celle de Norge et Tille dans le cadre d'une charte de coopération, s'engageant conjointement dans un Plan de Mobilité mutualisé, qui a débouché sur le projet de Transport à la demande (TAD).

UN PARTENARIAT COLLABORATIF

Lundi 20 janvier 2025, **Patrice Espinosa**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, **Ludovic Rochette**, Président de la Communauté de Communes Norge et Tille et **Laurent Chapus**, Directeur secteur Bourgogne du Groupe Keolis, se sont réunis pour signer le contrat de marché public visant la mutualisation du Transport à la demande (TAD) Mobiplaine – Liber'Net. Ce projet permet la desserte des territoires des deux communautés ainsi que **13 arrêts supplémentaires sur la Métropole dijonnaise**. Cette mutualisation des pratiques vise à répondre au mieux aux besoins des habitants.

UNE SOLUTION DE MOBILITÉ POUR TOUS

Le Transport à la demande vise à améliorer la mobilité des publics les plus fragiles au sein des territoires de la Plaine Dijonnaise et de Norge et Tille. Accessible aussi aux personnes à mobilité réduite (PMR), ce service est spécialement conçu pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens et qui doivent se rendre, par exemple, à des rendez-vous médicaux, en courses ou à des activités de loisir. En proposant un service à prix réduit, le TAD Mobiplaine – Liber'Net contribue

à réduire l'isolement en particulier des personnes âgées, tout en leur offrant une plus grande autonomie. Ce projet s'inscrit dans une démarche de solidarité et d'inclusion, permettant aux habitants des deux territoires de bénéficier d'un service de transport adapté à leurs besoins spécifiques. Sur le premier trimestre 2025, on compte une moyenne de **735 trajets par mois, soit plus de 30 par jour**.

UN SERVICE ACCESSIBLE

Le TAD Mobiplaine – Liber'Net offre un service de transport en porte-à-porte, facilitant grandement la mobilité des jeunes, en leur permettant de se déplacer plus aisément à travers le territoire et sur la Métropole avec des tarifs préférentiels : **le prix d'un ticket est fixé à 1,50 €** pour un trajet, avec la possibilité d'acquies un carnet de 20 voyages pour 24 €, soit 1,20 € par ticket.

RÉSERVATION ET TRANSPORT

Pour créer votre compte, appelez le **09.74.13.66.05** du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Vous aurez ensuite accès à la plateforme de réservation en ligne. **La réservation est obligatoire et doit être effectuée au plus tard la veille du voyage.**

Service Animation des Politiques Publiques

✉ fabrice.coste@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.29.98

ENVIRONNEMENT |

Le projet de construction et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque flottante

Le bassin de la Boulouze à FAUVERNEY, couvrant une superficie de près de 6 hectares au sol, est capable de stocker jusqu'à 220 000 m³ d'eau. Il joue ainsi un rôle crucial dans la gestion des eaux pluviales durant les périodes de fortes pluies hivernales et printanières et pour l'irrigation.

UN PROJET INNOVANT, STRATÉGIQUE ET DURABLE

En février 2025, le projet de centrale photovoltaïque flottante a été lancé, avec la société SMEG sélectionnée comme lauréat après un appel à projet en 2024. Ce dernier pourrait représenter un investissement total de 2,65 millions d'euros, permettant de produire de l'électricité pour 600 foyers et de verser une redevance annuelle à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. L'utilisation de ce plan d'eau sur près de 2,5 hectares de surface d'eau pour l'installation de panneaux solaires flottants constitue une opportunité précieuse pour les développeurs photovoltaïques. Selon l'offre de SMEG, la production annuelle d'électricité atteindrait 2,7 gigawatts/heure, avec une redevance annuelle estimée à 33 500 €. Les études nécessaires au projet devraient être achevées d'ici deux ans afin de déterminer sa faisabilité, suivies d'une phase d'un



an de travaux. Le lancement d'un tel projet représente une véritable opportunité pour stimuler l'attractivité du territoire. En intégrant des technologies de pointe pour la production d'énergie renouvelable, ce projet positionne la Plaine Dijonnaise comme un potentiel leader dans la transition énergétique sur le territoire.

INFRASTRUCTURES |

Des travaux d'aménagement pour de meilleures conditions d'accueil

ACCUEILLIR LES PETITS....

Afin de répondre aux attentes des familles et de garantir un accueil périscolaire et extrascolaire de qualité, des travaux de rénovation et d'amélioration ont été initiés depuis 2023. Trois des dix-sept accueils de loisirs, situés à GENLIS (Paul Bert et Jules Ferry) et LONGCHAMP (Le Presbytère), ont fait l'objet de travaux : pour améliorer

le confort thermique, la climatisation a été installée dans les espaces d'accueil de l'établissement du 12 rue de Franche-Comté ; et un cofinancement de l'isolation acoustique a été réalisé à l'accueil de loisirs de TART. On notera que le choix des matériaux, l'optimisation de l'isolation thermique et le recours aux équipements basse consommation sont des priorités intégrées dans chaque phase de travaux.

... ET LES GRANDS !

Dans cette même idée, afin de renforcer les services offerts, une salle de réunion en container maritime recyclé sera prochainement mise en service à côté de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à GENLIS, facilitant ainsi l'accueil du public par les agents de la Communauté de Communes. Cette infrastructure témoigne de notre engagement à fournir des conditions d'accueil dignes et adaptées aux besoins des gens du voyage.

Pôle Aménagement durable et Infrastructures

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03.35.42.11.34

COHÉSION SOCIALE |

Vers un territoire dynamique et inclusif : la Convention Territoriale Globale 2025-2029

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche pour construire un Projet de territoire associant les habitants à l'élaboration des politiques qui les concernent. En soutenant l'action et la réponse à de nouveaux besoins et en se nourrissant des politiques publiques, la CTG fait ainsi vivre un territoire attractif et innovant en direction des familles. Le 18 avril 2025, dans la salle du Conseil Communautaire à GENLIS, la CTG a été renouvelée pour 2025-2029 en présence de Monsieur Patrice Espinosa, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, Madame Bérangère Chabrier-Rodriguez, présidente de la CAF 21, de la Mission Locale, des Apprentis d'Auteuil et bien sûr, des agents du pôle Cohésion Sociale. Fruit du travail collaboratif des techniciens de la Communauté de Communes et des partenaires, ce dossier marque une progression essentielle en matière de cohésion sociale.



LES ACQUIS DE LA PRÉCÉDENTE CONVENTION : UN SOCLE SOLIDE POUR DEMAIN

Dans le cadre de la CTG 2020-2024, une enquête de terrain menée par le pôle Cohésion Sociale a permis de mieux comprendre les attentes des familles du territoire. **Quels outils et infrastructures pourraient réellement favoriser leur épanouissement éducatif, créatif et social ?** Cette question a guidé une analyse approfondie, donnant lieu à de nombreuses actions concrètes adaptées aux réalités du territoire.

Aujourd'hui, alors que la CTG se renouvelle, l'ambition reste inchangée : chaque initiative vise à améliorer

le quotidien des jeunes et des familles de la Plaine Dijonnaise. L'enjeu est clair : répondre aux besoins exprimés et garantir un accès facilité aux ressources essentielles grâce à la proximité.

La situation démographique du territoire de la Plaine Dijonnaise est stable depuis l'enquête menée pour la CTG précédente. Le nombre de naissance reste inchangé ; pour autant une tendance se dessine : un indice de jeunesse en baisse. Un autre élément notable ressort des données : la part des familles monoparentales avec adolescents a progressé, atteignant 24 % en 2025. Une évolution qui invite à repenser l'accompagnement et les dispositifs mis en place pour ces foyers.

Chiffre clé |

28

fiches actions ont été élaborées par les agents du pôle Cohésion Sociale pour structurer la stratégie de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2025-2029. Elles reprennent les grands axes définis dans la CTG et mettent en lumière les mesures concrètes qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine période.

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ : DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR UNE CTG TOUJOURS PLUS ENGAGÉE

Avec cette nouvelle convention, les objectifs sont clairement définis : renforcer les actions sur des champs d'intervention partagés entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et la CAF 21, **cibler les priorités à développer, pérenniser et optimiser l'offre existante** grâce à des cofinancements, tout en ouvrant la voie à de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins encore non satisfaits. L'un des enjeux majeurs est également de **décloisonner et simplifier les partenariats** afin de favoriser une coopération plus efficace et durable.

Le premier axe de cette convention repose sur une approche collaborative : il s'agit de **renforcer la coopération entre les acteurs du territoire**, de garantir un pilotage efficace grâce aux fiches actions et de consolider les réseaux partenaires. L'objectif : **encourager l'interconnaissance et fluidifier la collaboration** afin d'optimiser les interventions collectives.

Par ailleurs, l'équilibre entre vie familiale, professionnelle et sociale demeure une priorité. Cet engagement se traduit par un accès facilité aux services, une meilleure communication sur les offres existantes et le développement de solutions de mobilité adaptées, comme le **Transport à la demande (TAD)**. Des initiatives spécifiques sont également au cœur du dispositif : **ateliers pour parents, Semaine de la parentalité** et création de **Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP)**, autant d'actions pensées pour accompagner les familles au quotidien.

L'inclusion et la lutte contre les inégalités constituent un autre pilier fondamental de la convention. **Former les équipes à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, soutenir les parcours éducatifs et professionnels**, organiser des événements comme le **Forum des métiers** et les **places AVIP** : autant de leviers visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des enfants vulnérables.

Cette nouvelle convention marque par ailleurs une avancée notable dans la mise en place d'un **Service Public de la Petite Enfance** pensé pour les familles. La mise en place d'un **guichet unique** est en cours afin de centraliser l'information et offrir un accompagnement personnalisé

aux parents, et l'offre d'accueil sera consolidée et élargie avec le soutien des Assistants Maternels et le développement des structures collectives.

Mais cette CTG ne s'arrête pas là : l'enjeu environnemental est, enfin, au centre des priorités, avec la volonté de rendre les projets plus durables et d'encourager la résilience des communautés. **Écochantiers pour jeunes, sensibilisation au tri**, formations en santé environnementale comme la **Fresque du Climat...** Autant d'initiatives pour intégrer la transition écologique au cœur des dispositifs d'accompagnement.



EN CONCLUSION

La précédente CTG nous a donc permis de comprendre où se situaient les besoins des habitants du territoire, notamment pour les jeunes et les familles avec enfants. **Soutenir les familles monoparentales et encourager les jeunes à prendre leur envol continuent par conséquent d'être notre fil rouge pour cette CTG 2025-2029.** Avec son renouvellement, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise affirme sa volonté d'inscrire le territoire dans une dynamique positive, inclusive et tournée vers l'avenir. Ensemble, nous construisons une Plaine Dijonnaise plus solidaire, plus innovante et plus durable.

Pôle Cohésion Sociale

✉ dpcoso@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.93.58

PROJET DE TERRITOIRE |

Déploiement des services communautaires sur le territoire

Dans le cadre de son Projet de territoire, la Communauté de Communes aspire à déployer ses services au plus proche des habitants. L'objectif est de simplifier l'accès aux services publics en les rapprochant des lieux de vie des citoyens, tout en réduisant leurs déplacements. C'est pourquoi dès le printemps, la Plaine Dijonnaise a entamé la première étape de ce déploiement en organisant des permanences dans les communes.

UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE ET ORGANISÉE

Le déploiement de l'offre de services communautaires sur le territoire, selon le concept de guichet unique, vise à offrir aux familles un accès simplifié aux diverses actions proposées. Ce dispositif vise à rapprocher les services des habitants en instaurant des permanences dans les communes volontaires. Dans un premier temps, cette initiative concerne la France services, le Point Relais Emploi et les actions du Centre Social. La couverture du territoire sera quasi totale d'ici la fin d'année, avec une présence hebdomadaire dans les

quatre secteurs géographiques prédéfinis, garantissant ainsi une proximité et une accessibilité maximales pour les habitants.

COMPRENDRE ET RÉPONDRE AUX BESOINS

L'année 2025 sera expérimentale : l'objectif est d'élargir rapidement ces permanences à d'autres services, en particulier dans les domaines de l'accueil collectif, des activités et sorties payantes du Centre Social, ainsi que du Centre de Facturation Unique, tout en prenant en compte les attentes des communes et les besoins exprimés par les habitants. Pour aller plus loin, la Plaine Dijonnaise s'engage à développer des outils numériques tels que la visioconférence et le télépaiement. Ces innovations visent à simplifier la vie des usagers, notamment ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer.

France services de la Plaine Dijonnaise

✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.31.27.30

ÉVÈNEMENT |

Plaine en Fête au canal, sous le soleil de juin



Cette année, Plaine en Fête et le Festival de Demain se réunissent en un seul événement : rendez-vous le samedi 28 juin à partir de 14h entre THOREY-EN-PLAINE et LONGECOURT-EN-PLAINE, le long du canal de Bourgogne, pour une après-midi festive et animée, dédiée à la sensibilisation aux changements climatiques.

L'édition 2025 de Plaine en Fête se singularise cette année car elle met à l'honneur d'une part le Festival de Demain, porté sur la sensibilisation aux changements climatiques, avec la présence du renommé Serge Zaka, parain de l'événement, qui animera une conférence et des tables rondes ; et d'autre part le canal de Bourgogne, singulier patrimoine de la Plaine Dijonnaise, promu cette année par la signature de la Charte Fluviale de Territoire qui a eu lieu en mai. Cet événement culturel, festif et gratuit est tout public. Rendez-vous samedi 28 juin !

Service Communication

✉ communication@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.16.25

TOURISME |

La Charte Fluviale de Territoire : faire du canal de Bourgogne une destination touristique

Signée officiellement le vendredi 16 mai 2025, la Charte Fluviale de Territoire est le fruit d'un travail collaboratif entre le cabinet SystemD, Voies navigables de France (VNF), le Conseil Départemental de Côte-d'Or, Côte-d'Or Attractivité et la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, pour définir une stratégie de développement touristique, économique et culturel autour du canal de Bourgogne. Le lancement de la Charte Fluviale n'est pas un simple document. C'est une volonté affirmée de redonner au canal la place qu'il mérite dans notre développement collectif.

UN TRÉSOR PATRIMONIAL À VALORISER

S'étendant sur neuf kilomètres à travers la Plaine Dijonnaise, le canal de Bourgogne représente un patrimoine unique encore peu exploité. La Communauté de Communes entend transformer cette voie d'eau en un espace attractif et animé, grâce à des aménagements et à des activités variées. Suite à un long travail d'enquête puis de diagnostic sur la fréquentation et les types d'utilisation du canal, notre intercommunalité, le **cabinet SystemD et VNF** ont élaboré une liste d'actions pour valoriser cette voie d'eau. Avec les actions définies par la **Charte Fluviale de Territoire**, l'ambition est de **faire du canal un véritable « parvis nature »**. Cette étude a été menée dans une démarche collaborative, impliquant les habitants, les usagers du canal, des professionnels du tourisme ainsi que nos partenaires institutionnels. Avec **17 fiches action et 2 fiches préconisation**, la Charte Fluviale de Territoire traduit l'ambition de la Communauté de Communes de faire du canal un lieu d'attractivité à part entière dès 2025.



UNE STRATÉGIE EN QUATRE AXES

L'étude identifie quatre axes prioritaires. Le premier vise à **revitaliser le canal**, en le rendant accessible et vivant, pour qu'il devienne un espace apprécié des habitants. Le deuxième consiste à **attirer les populations urbaines voisines** via la création de points d'intérêts et d'attractions. En troisième axe, pour **capter les touristes itinérants**, la Plaine Dijonnaise ambitionne de devenir une destination incontournable, en proposant des activités et des événements autour du canal. Enfin, la Charte met l'accent sur la **promotion d'un art de vivre lié au canal**, renforçant ainsi son attractivité résidentielle et économique. Ces axes sont le fil rouge des actions qui vont être menées dès 2025 et permettront d'orienter les actions à mettre en place pour faire du canal de Bourgogne une véritable destination touristique sur la Plaine Dijonnaise, et non plus seulement un simple détour sur la route des vacances.

La Charte Fluviale de Territoire est le fruit d'un travail collectif et collaboratif. La signature officielle, qui s'est tenue le vendredi 16 mai le long du canal de Bourgogne en présence des élus communautaires, du Conseil Départemental de Côte-d'Or, de Côte-d'Or Attractivité et Voies navigables de France, marque la volonté politique de faire du territoire une destination culturelle, dynamique et attractive.

Pôle Développement économique et touristique

✉ deveco@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.30

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |

SASTI : un accompagnement personnalisé pour les travailleurs indépendants

Depuis fin 2023, la Communauté de Communes a renforcé son engagement auprès des travailleurs indépendants et entrepreneurs locaux en mettant en place des permanences bimensuelles du Service d'Accompagnement Socio-professionnel des Travailleurs Indépendants (SASTI) à GENLIS.

UN SERVICE PERSONNALISÉ À PROXIMITÉ

Dans ce le cadre de son Projet de territoire, et avec l'ambition de permettre une meilleure accessibilité des services aux habitants, ce dispositif gratuit et ouvert à tous vise à offrir un soutien personnalisé aux entrepreneurs afin de les aider à développer et pérenniser leur activité. L'association SASTI, qui a une antenne à DIJON, se déplace directement dans les locaux du siège de la Communauté de Communes pour tenir ces permanences. Grâce à **une approche individualisée**, ces rendez-vous permettent d'identifier les besoins spécifiques des professionnels et de leur proposer des solutions adaptées à leurs défis quotidiens.

Que ce soit pour une gestion administrative optimisée, une stratégie marketing efficace, ou encore une meilleure gestion financière, les experts du SASTI apportent des conseils pratiques et des outils concrets pour favoriser la réussite des travailleurs indépendants. En réunissant partenaires et spécialistes du développement entrepreneurial, ces rendez-vous constituent un véritable espace d'échange et de réflexion où les professionnels peuvent poser leurs questions, partager leurs préoccupations et repartir avec des réponses adaptées à leurs enjeux. Pour compléter ce format, le pôle Développement économique propose également aux entreprises de participer aux **Matinales des Pros**. En s'impliquant activement dans l'accompagnement des indépendants, la Communauté de Communes affirme son soutien à l'entrepreneuriat local et sa volonté de créer un écosystème propice à la croissance et à l'innovation.

Service d'accompagnement socio-professionnel des travailleurs indépendants (SASTI)

✉ contact@sasti-bfc.fr
☎ 03.80.28.88.40

Les ZAE de la Corvée aux Moines 2 et de la Tille : des parcelles en cours de commercialisation

Le développement des Zones d'Activités Économiques (ZAE) joue un rôle clé dans l'attractivité territoriale. En encourageant l'implantation d'entreprises, il génère des emplois, dynamise l'économie locale et renforce la compétitivité régionale. L'amélioration de l'offre foncière contribue à l'essor économique et à l'installation durable d'activités créatrices de richesse sur le territoire de la Plaine Dijonnaise.

LA ZAE DE LA CORVÉE AUX MOINES À AISEREY

L'extension de la ZAE Corvée aux Moines 2, dont l'aménagement, voulu qualitatif, a débuté le mercredi 5 février, marque une étape significative du Projet de

territoire porté par la Communauté de Communes. L'un de ses axes vise à **accélérer le développement économique en facilitant l'implantation de nouvelles entreprises**. Les aménagements de l'extension sont pilotés par le bureau d'aménagement foncier et d'urbanisme BAFU et les travaux sont réalisés par NOIROT TP et Désertot, en partenariat avec le SINOTIV'EAU et le SICECO Côte-d'Or. Actuellement, **11 parcelles sont disponibles**, dont 4 sont en cours d'acquisition.

LA ZAE DE LA TILLE À GENLIS

La ZAE de la Tille poursuit son développement avec la mise en vente de **21 lots viabilisés**, dont plusieurs sont déjà en cours d'acquisition, ce qui confirme son attractivité.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans le Projet de territoire, visant à **structurer et soutenir l'expansion économique locale** pour assurer une croissance durable et renforcer le dynamisme territorial. **Vous avez pour projet d'implanter les locaux de votre entreprise sur la Plaine Dijonnaise ?** Contacter le service Développement économique de la Plaine Dijonnaise !

Pôle Développement économique et touristique

✉ deveco@plainedijonnaise.fr
☎ 03.45.42.11.30



INNO MUNDO |

Des ateliers collaboratifs et des parcours de formation créatifs et dynamiques

Depuis six ans, Sophie Rimbaud façonne une approche unique de la formation, alliant créativité, innovation et dynamique collective. Son travail s'articule autour de formations sur-mesure, ateliers sensoriels et team-building, permettant aux professionnels de structurer leurs projets dans un cadre inspirant.

UNE APPROCHE HUMAINE DE LA FORMATION

Installée depuis moins d'un an dans l'ancienne mairie d'IZIER, son espace incarne parfaitement son univers : coloré, stimulant et propice à l'élaboration de concepts novateurs. Cet ancrage territorial lui permet de renforcer son activité au cœur de la Plaine Dijonnaise, avec l'ambition de contribuer pleinement à la vie locale. Au-delà des entreprises, Sophie Rimbaud s'investit aussi auprès des publics fragilisés, notamment à

travers le collectif « La Vie d'Artiste ». Cette association favorise l'expression artistique et sensorielle dans des programmes d'insertion sociale et professionnelle, offrant aux participants des moyens créatifs pour renforcer leur confiance et leurs compétences. Son activité, portée par le bouche-à-oreille et son engagement associatif, met l'accent sur les cinq sens. À travers des fresques collectives, des jeux de rôle et du théâtre-forum, elle permet aux participants de développer leurs capacités d'apprentissage dans un environnement ludique et immersif. Convaincue que l'expression créative peut être un puissant levier d'inclusion et d'émancipation, elle conçoit des dispositifs innovants où chacun trouve sa place et peut révéler son potentiel. Grâce à son énergie communicative et à la diversité de ses projets, elle insuffle une dynamique nouvelle dans les domaines de la formation et l'apprentissage.

« L'exploration sensorielle est pour moi un élément déterminant dans ma méthodologie de travail »

LE COLLECTIF AU CŒUR DE SON TRAVAIL

Tournée vers l'avenir, Sophie Rimbaud explore de nouvelles perspectives, notamment en matière de développement personnel et de bien-être thérapeutique. Elle intègre dans ses formations des outils inspirés du monde artistique : exercices de respiration, jeux interactifs et expérimentations sensorielles, enrichissant ainsi sa méthodologie. Profondément attachée à l'impact social et collectif, elle aspire à rendre son travail d'utilité publique. Pour elle, le collectif est une force essentielle, un moteur de transmission et de transformation des pratiques professionnelles vers des modèles plus humains et créatifs. Son engagement profond lui permet de concevoir des espaces d'apprentissage dynamiques, où chaque individu peut s'épanouir et contribuer à une évolution collective enrichissante.



Inno Mundo (IZIER)

✉ sophie.rimbaud@innomundo.fr

☎ 07.67.15.37.15

ST SPORT EVENTS |

Un expert passionné en événementiel et en consulting sportif



Sylvain Tosi a lancé ST Sport Events en 2021, tout en poursuivant son métier de menuisier peintre. Porté par sa passion pour l'automobile, transmise de père en fils, il a su faire de son entreprise un acteur dynamique du secteur événementiel et du consulting sportif local, entièrement dédié aux voitures. Son ambition : offrir aux passionnés des expériences inédites autour du sport automobile.

UNE PASSION AUTOMOBILE AU SERVICE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Son rôle consiste à concevoir des événements autour du sport automobile, offrant aux passionnés des expériences uniques. Parmi ces événements, les **rallyes touristiques** rassemblent en moyenne une quinzaine de voitures pour une escapade à la découverte des paysages et du patrimoine local, sans esprit de compétition et sans ambition de vitesse. Ces rencontres permettent aux participants de partager leur passion commune et d'explorer le territoire autrement. Il organise également des **soirées karting avec restauration**, pensées aussi bien pour les entreprises qui cherchent à renforcer la cohésion d'équipe que pour les particuliers désireux de vivre un moment convivial. Ces événements offrent à chacun l'opportunité de se retrouver autour d'une activité ludique et accessible. Enfin, il met en place des **essais presse** qui facilitent le lien entre pilotes et médias, permettant aux professionnels d'évaluer les performances des véhicules dans un cadre privilégié.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PASSIONNÉS

Sylvain Tosi est également revendeur de stages de pilotage et de drift, collaborant régulièrement avec des acteurs réputés comme Expert Pilot. Son entreprise, qui ne travaille que sur les voitures et non les deux-roues, s'est développée grâce au bouche-à-oreille et à l'authenticité de son engagement. Il place l'humain au cœur de son activité, construisant des expériences qui rapprochent les passionnés et favorisent les échanges. Pour les essais presse, il sollicite ou est sollicité par des photographes et des vidéastes débutants et leur permet de découvrir une facette différente de leur métier.

« L'humain est au cœur de mon projet. Ce n'est pas parce qu'on parle de voiture qu'on est obligé de parler d'argent »

Son parcours d'autoentrepreneur est exigeant et demande un équilibre délicat entre vie professionnelle et personnelle. Pourtant, à travers les rencontres et les liens qu'il tisse, il ne cesse de grandir. Son engagement et sa persévérance sont soutenus avec fierté par sa famille, qui reconnaît pleinement la valeur de son projet et l'encourage à poursuivre son rêve.

ST Sport Events (COLLONGES-ET-PREMIÈRES)

✉ samuel@st-event.fr

☎ 06.26.13.05.34

LA FERME DU PRINÇON |

Un maraîcher qui met la fraise à l'honneur

Dans la campagne bourguignonne entre MARLIENS et TART-LE-HAUT, au cœur de la Côte-d'Or, Geoffrey Pautet cultive avec passion un fruit rouge emblématique : la fraise. À la Ferme du Prinçon, il incarne cette nouvelle génération de producteurs locaux qui privilégient la qualité à la quantité.

UNE DIVERSIFICATION BIEN PENSÉE

Jusqu'en 2015, situé à TART-LE-HAUT à la frontière de MARLIENS, la Ferme du Prinçon était exclusivement une culture céréalière. Mais depuis 10 ans, Geoffrey Pautet a choisi de se diversifier avec un pari audacieux : la culture de la fraise. Fortement demandée et peu produite en Côte-d'Or, le maraîcher ambitionne de proposer un produit de qualité, cultivé dans le respect de la nature et en quantité limitée. Aujourd'hui, sa production de fraises s'étend sur 3 000 m² et représente près de 12 tonnes par an, bien loin des 3 tonnes de tomates cultivées en parallèle et des autres légumes, produits en proportion bien plus raisonnables.

« Il faut choisir des variétés de fraises aux périodicités différentes pour étaler la récolte sur toute la saison »



UNE CULTURE SUSPENDUE ET RAISONNÉE

La particularité des fraises de Geoffrey Pautet réside dans leur mode de culture : suspendue. Cette pratique innovante permet de récolter les fruits en hauteur, réduisant la fatigue des équipes et minimisant les pertes. Dans un souci de durabilité, l'exploitation privilégie une protection biologique intégrée, garantissant une culture respectueuse du produit, de l'environnement et des consommateurs. Pour assurer une production étalée sur la saison, qui s'étend du 20 avril au 20 octobre, le maraîcher mise sur la diversité des variétés. Il cultive entre six et sept variétés de fraises, permettant une récolte progressive et un plaisir gustatif renouvelé. Cette année, il recommande particulièrement la Magnum, la Charlotte, la Dream et la Flair, chacune apportant ses nuances de saveurs et de textures.



UN CIRCUIT COURT PRIVILÉGIÉ

Défenseur du circuit court, Geoffrey Pautet commercialise ses fraises principalement en vente directe à la Ferme du Prinçon, le samedi matin. Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer, ses fraises sont également disponibles aux Halles de Dijon et dans des supermarchés sélectionnés, notamment aux Intermarché de FONTAINE D'OUCHÉ et de SAINT-APOLLINAIRE. Il est également inscrit sur le Drive Fermier 21, facilitant l'accès à ses produits aux consommateurs locaux.

En plaçant la qualité au cœur de son engagement, il redonne à la fraise ses lettres de noblesse en Côte-d'Or. Un savoir-faire local, une production raisonnée et un amour du terroir font de la Ferme du Prinçon une adresse incontournable pour les amateurs de fraises cette année.

La Ferme du Prinçon (TART-LE-HAUT)

✉ geoffrey.pautet@orange.fr

☎ 06.10.72.52.20

FEMMES ET ENTREPRENEUSES |

Céline Dionigi, à la tête d'Istya Compétences et fondatrice de l'espace de co-working *La Plaine des possibles*



Céline Dionigi façonne avec passion un écosystème professionnel sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Fondatrice de Istya Compétences, son organisme de formation créé en 2021, elle accompagne entreprises et particuliers dans le développement de leurs compétences, avec une approche sur mesure et une volonté constante d'améliorer les méthodes d'apprentissage.

ENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET BILAN DE COMPÉTENCES

Fin 2024, elle franchit une nouvelle étape en ouvrant l'espace de coworking La Plaine des possibles à AISEREY. Un choix stratégique : après avoir quitté DIJON, elle trouve en AISEREY un équilibre entre la tranquillité d'un cadre rural et la dynamique du commerce de proximité. Cet espace a pour vocation de devenir **un lieu de rencontre pour les professionnels** qui favorise les synergies et le

partage de connaissances. Avec une expertise qui s'étend de STRASBOURG à la CORSE, Céline Dionigi ne cesse d'innover dans les techniques d'apprentissage et de transmission. Convaincue que **la formation doit évoluer au rythme des besoins et des nouvelles technologies**, elle explore constamment des outils pédagogiques innovants.

FAVORISER L'INNOVATION ET LE PARTAGE POUR TRANSFORMER LE MONDE DU TRAVAIL

En formant des entreprises d'insertion, des chantiers d'insertion et des associations intermédiaires, elle s'efforce d'avoir un impact réel sur le monde du travail. Son espace de coworking résonne avec cette ambition : **créer un réseau collaboratif, favoriser les échanges et offrir un environnement stimulant**. Son approche repose sur une volonté forte d'encourager l'émergence de nouvelles idées et de renforcer les dynamiques professionnelles locales. Céline Dionigi est une femme entrepreneuse et innovante, pleine de couleurs, qui insuffle énergie et dynamisme dans chacun de ses projets. Entre apprentissage, accompagnement et innovation, **elle incarne une nouvelle vision du développement professionnel**, ancrée dans l'humain et tournée vers l'avenir.

« Mon métier c'est de trouver la meilleure façon de transmettre un savoir ou une information »



Istya Compétences (AISEREY)

✉ celine.dionigi@istyacompetences.fr

☎ 06.49.80.43.07

Aude Semons, cheffe de l'entreprise Méthode Semons

Avez-vous déjà entendu parler de l'accompagnement à la personne dans le cadre d'un désencombrement d'une maison ou d'un appartement ? C'est normal, peu connu et à ne pas confondre avec le *home organizing*, l'accompagnement au désencombrement est une pratique encore rare. Pourtant, depuis 2022, Aude Semons propose ce service à domicile sur tout le territoire de la Côte-d'Or et apporte une aide précieuse à des publics en difficulté.



S'ENGAGER DANS L'AIDE À LA PERSONNE

Fondatrice de Méthode Semons, Aude Semons mène cette activité en parallèle de son poste à France Travail Côte-d'Or. Hors de ses heures de travail, **elle accompagne celles et ceux confrontés à l'encombrement extrême de leur maison**, notamment les majeurs protégés à la demande de travailleurs sociaux ou d'infirmiers coordinateurs. Initialement axée sur le conseil en organisation pour les familles et entreprises, son approche a évolué après échanges avec des médecins. Elle a découvert que nombreuses sont les personnes,

notamment âgées ou fragilisées, qui vivent dans des conditions indignes et qui nécessitent un soutien urgent. Consciente de l'impact du cadre de vie sur le bien-être psychologique, **elle s'engage à apporter des solutions concrètes et adaptées à chaque situation**. Son travail vise non seulement à alléger les espaces encombrés, mais aussi à redonner dignité et sérénité aux personnes qu'elle accompagne.

UN ACCOMPAGNEMENT QUI TOUCHE À L'INTIME

Contrairement aux idées reçues, ses clients ne souffrent pas tous du syndrome de Diogène. Nombreux sont ceux qui, à la suite d'un choc émotionnel ou d'un problème de santé, tombent dans un phénomène d'accumulation malsain. **Son rôle : les aider à reprendre le contrôle de leur vie, à retrouver sérénité et bien-être en conservant uniquement l'essentiel**. Son travail, profondément intime, requiert respect et discrétion. Aude ne fait ni publicité ni démarchage, et garantit une **stricte confidentialité**.

« Les gens savent que j'agis toujours pour leur bien, et que je ne pratique jamais sans leur consentement »

Elle collabore avec le Dispositif d'Appui à la Coordination de Côte-d'Or (DAC21) et intervient fréquemment en urgence, notamment lors d'un départ en maison de retraite ou après un décès, accompagnant les familles tout au long du processus. Son engagement dépasse le simple tri des objets : **elle veille à restaurer un cadre de vie apaisant et à redonner aux personnes en détresse la possibilité de se reconstruire** dans un environnement sain et réconfortant.

**traduit de l'anglais par « organisation de la maison »*



Méthode Semons (LONGEAULT-PLUVAULT)

✉ methode.semions@gmail.com

☎ 07.83.62.63.82

Ben&dicte, entrepreneuse et artiste : l'art qui habille les espaces et les émotions



Ben&dicte, de son vrai nom Bénédicte Bardin, transforme les espaces grâce à des fresques murales réalisées sur commande, en intérieur comme en extérieur. Que ce soit pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités, elle insuffle une identité unique aux lieux qu'elle investit. Son art s'inspire des personnes qu'elle rencontre, visant à rendre chaque environnement plus beau et vivant.

CRÉER DU LIEN ET SUSCITER DES ÉMOTIONS

Ben&dicte a beaucoup de cordes à son arc. Avant de peindre, elle s'imprègne des récits et des personnalités des lieux. Elle travaille avec les enfants et les seniors ; et avec les plus âgés, elle a eu l'occasion de réaliser des créations sur les murs des couloirs d'un EHPAD, afin d'y apporter une touche ludique, chaleureuse et conviviale. Elle réalise actuellement une fresque participative avec 160 élèves d'une école primaire à GEVREY-CHAMBERTIN, qui sera inaugurée lors de leur kermesse. Elle anime également des ateliers créatifs et ludiques pour les enfants, une manière pour elle d'explorer différentes formules artistiques. **Son objectif est d'utiliser l'art comme un vecteur de rencontres et d'émotions.**

UN PARCOURS MARQUÉ PAR LA PASSION

En 2020, elle quitte son poste d'Assistante de gestion pour se consacrer pleinement à son art, qu'elle considère comme une forme de thérapie. Le bouche-à-oreille lui permet de faire grandir son projet, et aujourd'hui, elle exerce en tant qu'autoentrepreneuse à plein temps.

Toujours en quête de nouvelles techniques, elle se forme notamment au design textile afin de décliner son art sur divers supports imprimables. Son approche, profondément humaine, vise à embellir les espaces et à inspirer leurs occupants. Elle fait partie du collectif « Les Frescoeurs », rassemblant des artistes françaises passionnées par la conception et la réalisation de fresques murales.

« C'est une démarche tournée vers l'humain. Je cherche le bien-être des gens à travers ma pratique »



Ben&dicte (THOREY-EN-PLAINE)

✉ ben.et.dicte.job21@gmail.com

☎ 06.63.98.25.03

RENOUVELER |

Un nouveau souffle à Longchamp : un couple reprend le restaurant bar tabac

LONGCHAMP s'apprête à voir renaître un établissement incontournable du village. Début juillet, un bar-tabac, traiteur et restaurant, doublé d'un point relais pour les colis, reprendra vie sous la direction de la famille Petite. Animés par la volonté de poursuivre l'héritage de l'ancienne propriétaire tout en élargissant les horaires d'ouverture, le couple ambitionne de dynamiser le cœur du village grâce à une offre diversifiée et adaptée aux habitants et travailleurs.



UNE AVENTURE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

Lui, passionné de cuisine, a perfectionné son savoir-faire avec dix ans d'expérience en tant que chef de cuisine à DIJON. Quant à elle, elle possède une solide expérience du service après avoir exercé à SEMUR-EN-AUXOIS, avant de se tourner vers une carrière d'Assistante Maternelle. Forts de leurs expériences respectives, le couple, installé depuis sept ans à ROUVRES-EN-PLAINE, s'est lancé un défi : reprendre le restaurant L'Escale à LONGCHAMP.

CRÉER DU LIEN ET ANIMER LONGCHAMP : UN VRAI DÉFI

Pour eux, il ne s'agit pas seulement d'un défi professionnel, mais aussi d'un choix de vie. La famille Petite ne voit pas seulement L'Escale comme un commerce, mais comme un véritable moteur de la vie locale. Leur ambition est de créer de l'animation à LONGCHAMP en en faisant un lieu de rassemblement et d'échange, où habitants et visiteurs pourront se retrouver autour d'une cuisine traditionnelle ou d'un café. En élargissant les horaires

d'ouverture et dans l'idée de proposer des soirées à thèmes les vendredis par exemple, ils souhaitent créer une dynamique sociale et culturelle dans le village et renforcer les liens entre les habitants. Leur projet ne s'arrête pas à la restauration : en maintenant un service de Point Relais pour les colis et en offrant une diversité de prestations, ils aspirent à répondre aux besoins du quotidien tout en favorisant l'économie locale. Soutenus par Initiative Côte-d'Or, ils espèrent que leur initiative contribuera à faire de LONGCHAMP un village toujours plus vivant et attractif.

Avec 40 couverts en terrasse et autant en intérieur, cet établissement familial de 270m² ouvrira ses portes fin juillet 2025. La famille Petite sera prête à vous accueillir dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.



L'Escale, restaurant bar tabac (LONGCHAMP)

✉ spetite21@gmail.com

☎ 06.77.08.82.90



PRÉSERVER |

L'émaillerie Sélénium : l'art de préserver un savoir-faire unique

Dans un monde où les traditions artisanales disparaissent peu à peu, l'émaillerie Sélénium à LONGCHAMP, se distingue par sa volonté de préserver un art en perte de vue. Depuis sept ans, Agnès Gillot et ses deux associés, Marc Guédon et Flavien Roche, travaillent avec passion pour perpétuer cette technique ancestrale, alliant savoir-faire traditionnel et exigences modernes.

UN ART MINUTIEUX QUI GARANTIT QUALITÉ ET DURABILITÉ

L'émaillerie repose sur un processus minutieux, où chaque étape est essentielle pour garantir la qualité et la durabilité des pièces. Tout commence avec une tôle en métal décarbonée, découpée avec précision par un lazériste. Ensuite, un long travail de façonnage, de sablage, de dégraissage et de cuisson à haute température - jusqu'à 820 degrés - permet d'obtenir des plaques d'émail aux finitions impeccables. Chaque plaque passe en moyenne quatre fois au four avant d'atteindre son rendu final, garantissant ainsi une résistance exceptionnelle, avec une durée de vie d'environ vingt ans. Même la sérigraphie appliquée sur l'émail est réalisée avec la même matière, assurant une cohérence parfaite. Bien que leur activité principale repose sur la fabrication de plaques de rues et de plaques pour les entreprises, **l'atelier ne cesse d'explorer de nouveaux horizons**. De plus en plus de particuliers font appel à leurs services pour des **créations personnalisées**, tandis que les **revendeurs de mobilier urbain** s'intéressent également à leur expertise.



« On essaie de proposer davantage d'objets décoratifs comme les reproductions de publicités anciennes pour les particuliers »

COLLABORATIONS ARTISTIQUES

Consciente de l'importance de préserver cet artisanat rare, l'émaillerie Sélénium mise sur la **collaboration avec des artistes afin de proposer des objets décoratifs uniques**. Guillaume Boulley, artiste actuellement en résidence à l'atelier, enrichit la gamme avec ses œuvres caractérisées par l'usage de matériaux bruts et une esthétique monochrome singulière. L'atelier cherche également à élargir ses partenariats, notamment avec des architectes, pour intégrer l'émail dans des projets contemporains et innovants. L'entreprise s'associe également à des cuisinistes pour concevoir des pianos de cuisine en émail, ajoutant une dimension fonctionnelle et esthétique à leur savoir-faire.

Dans un contexte où l'émaillerie devient un métier rare en France, Sélénium se positionne comme un acteur clé. En préservant ce savoir-faire et en l'adaptant aux tendances actuelles, **l'atelier de LONGCHAMP redonne à l'émail ses lettres de noblesse**, prouvant que cet art, loin de disparaître, peut encore évoluer et séduire.

Émaillerie Sélénium (LONGCHAMP)

✉ selenium@orange.fr

☎ 07.62.70.09.22

CULTIVER |

Produire du blé et faire son pain : la noble ambition du fournil Aux Pains Tartinés

Originaires de Normandie et d'Auvergne, Maxime Forest et Étienne Darras ont choisi de poser leurs valises à TART-L'ABBAYE en mars pour y développer un atelier de fabrication boulanger artisanal et responsable. Avec une production limitée, ils confectionnent des pains d'exception, cuits dans un four à bois traditionnel, apportant un souffle nouveau dans le bourg.



UN ENGAGEMENT POUR UN PAIN LOCAL, DURABLE ET AUTHENTIQUE

Devant le four qu'il a construit avec son associé et des amis, Maxime nous dévoile le cœur de leur savoir-faire : chaque semaine, ils façonnent des pâtons d'environ 800g destinés aux habitants du bourg et des environs. Chauffé à 270 degrés, le four accueille 50 pains par fournée. Leur choix du four à bois découle d'une volonté profonde de préserver les méthodes ancestrales : cette cuisson confère au pain des saveurs uniques et une texture distincte, bien différente de celle obtenue avec un four électrique.

« Notre ambition était de passer par le vecteur alimentaire pour apporter du changement dans la société »



UNE PRODUCTION MAÎTRISÉE ET RAISONNÉE

Ce qui distingue leur fabrication, c'est une approche totalement intégrée et respectueuse de l'environnement. Sur les 40 hectares qu'ils louent, ils cultivent leur blé sur environ 3 hectares, et revendent une partie de leur production à d'autres agriculteurs. Leur choix du four à bois s'inscrit dans cette logique de responsabilité : il permet de mieux contrôler leur consommation énergétique tout en conférant aux pains des saveurs uniques. Enfin, en privilégiant des pains au levain biologiques, ils contribuent activement à réduire leur empreinte écologique et à promouvoir une alimentation saine et authentique. Et il se conserve jusqu'à quatre jours !

UN PROJET QUI A DU SENS

Au-delà de produire du blé et de faire du pain, leur projet incarne un véritable changement de consommation. Alors qu'un boulanger classique produit 200 kg de pain en une journée, Maxime et Étienne prennent une semaine pour atteindre cette quantité. Cette approche se traduit également dans leur mode de distribution : les clients passent commande par téléphone ou sur leur site, et peuvent récupérer leur pain dans des casiers en libre-service devant l'atelier. Fondé sur la confiance, ce système pourrait bientôt s'étendre à d'autres communes de la Plaine Dijonnaise au cours de l'année. En bref, un projet audacieux, porté par une passion pour l'authenticité et le partage.

VENTE EN DIRECT

- Le vendredi hors jours fériés à la Ferme de TART-LE-BAS.
- Le mercredi au Marché Le Talant des Producteurs de 16h00 à 19h00.

Commande possible sur leur site internet avec retrait dans les casiers à l'atelier de TART L'ABBAYE.

Aux Pains Tartinés (TART-L'ABBAYE)

✉ contact@auxpainsstartines.fr

☎ 06.02.38.90.99

RETRACER |

Sur la route... des voies romaines...

Si l'on pense surtout à Alesia, comme site romain en Côte-d'Or, dans la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, qui appartenait à un vaste territoire romain appelé *Lingon*, il y avait aussi une forte densité de population romaine qui se consacrait principalement à l'agriculture et à la viticulture.

Les **voies romaines**, *viae publicae*, sont les voies du réseau routier construit par les Romains ou reprises et réaménagées par eux sur le réseau existant. Lié à la politique d'expansion romaine et à la mise en ordre administrative et économique des territoires progressivement conquis, ce réseau est une des gloires de la civilisation romaine, permettant de parcourir plus rapidement qu'avant l'ensemble de l'Empire. L'une de ces voies forme un axe nord-sud rectiligne longeant la Saône qui file par MÂCON, CHALON-SUR-SAÔNE, SEURRE et LANGRES, laissant à l'ouest l'agglomération de DIJON.



Rouvres-en-Plaine, Derrière le Vau : Capsule à parfum en bronze (cliché de R. Goguet du 05.10.1967, dans Provost (Michel) et alii, Carte archéologique de la Gaule, La Côte-d'Or 21/3, de Nuits-Saint-Georges à Voullaines-les-Templiers, Académie de Sciences et des Belles-Lettres, Paris, 2009, p. 104, fig. 212)

À partir des *viae publicae*, les Romains créent des *viae vicinales*

qui s'embranchent et permettent de relier ainsi entre eux les différents *vici* (un *vicus* est un gros bourg) d'une même région ou deux *viae publicae*. Une *via vicinale* romaine partant du Mont Afrique, passant par DIJON et continuant jusqu'à la Saône (à SAINT-JEAN-DE-LOSNE), délimite les communes de ROUVRES-EN-PLAINE et FAUVERNEY, et de MARLIENS et VARANGES, en coïncidant avec l'actuelle RD31. Cet axe est-ouest est tout à fait déterminant car il permettait le transport de marchandises de la Saône vers DIJON. Cette voie romaine passe donc à proximité de ROUVRES-EN-PLAINE.

Grâce à la photographie aérienne, les vestiges de voies romaines et de nombreuses villas ont été repérés, servant de centres pour une population agricole. Les villas (ou *villae*) sont construites dans des lieux favorables et fertiles. Une villa romaine est une grosse installation : c'est un centre de vie complet avec différents métiers associés au domaine agricole. Grâce à des vues aériennes, on repère ainsi à ROUVRES-EN-PLAINE au moins deux villas gallo-romaines du III^e siècle : la *villa Flin Saint Jean*, avec ses

deux enceintes fossoyées quadrangulaires avec porte, qui sont associées à une voie et, surtout, plus loin au nord-ouest de l'agglomération actuelle, une villa située *Derrière le Vau*. Cette grande villa méditerranéenne à péristyle de 180m x 80m, soit 14 000m², qui comporte une vaste cour bordée de deux rangées de bâtiments symétriques est l'une des plus vastes. De nombreux outils en bronze, des clefs en fer, du verre, de la céramique et surtout **une capsule à parfum en bronze** y ont été retrouvés.

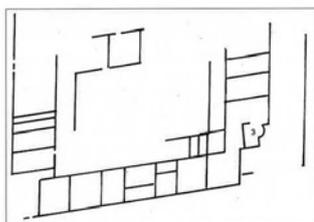
Cette *via vicinale* continue ensuite vers TART-LE-HAUT (ou TART-LA-VILLE, en référence à villa à l'époque romaine, ancienne appellation) où, au sommet du tertre, lorsque l'ancienne église a été démolie, une stèle romaine en bordure de la *via vicinale* a été découverte. Il s'agit d'une **stèle funéraire** qui provient d'une nécropole gallo-romaine située le long d'une voie et à l'extérieur des lieux de vie. Les Romains pratiquaient la crémation et en rassemblaient les restes dans une urne qu'ils enterraient. L'installation d'une stèle permettait d'en reconnaître l'endroit. Cette stèle est maintenant visible au Musée archéologique de DIJON. **L'homme, placé à droite, serre une serpe, posée contre son ventre.** La présence d'un court manche sur la serpe d'épamprage en vigne donne lieu à deux interprétations possibles : ou bien elle est utilisée sur des vignes hautes, ou vignes arbustives placées sur un palissage oblique qui optimisait l'énergie lumineuse reçue par le vignoble ou bien pour couper du bois comme une petite hache. **Son épouse tient, dans sa main droite, une passoire ou une puisette (*simpulum*)** qui est une louche à puiser utilisée pour servir le vin et place son autre main sur l'épaule gauche de son époux. Une puisette est souvent liée à la production et à la vente du vin. Cette stèle, attribuable à des marchands, peut donc évoquer le transport et la vente de vin, ou bien une activité liée au commerce du bois. Une inscription romaine, bien abimée, se situe en haut de la stèle : **AMIOOILLIO MARCELL F D**. Cela pourrait être une dédicace aux : **D(ieux) (par) AMIOOILLIO F(ils de) MARCELLUS**. Une copie de cette stèle a été réalisée par BOL, sculpteur de pierre à GENLIS, et son installation prochaine devant l'église de TART va permettre ainsi aux habitants de la commune de mieux s'approprier leurs origines romaines. La *via vicinale*



Tart-le-Haut : Copie de la stèle funéraire (photo réalisée par BOL)



Aiserey, villa : archéologie aérienne par Goguey



Interprétation : J David, 1982

Aiserey, au Hameau de Potangey, R. Goguey a photographié en 1971 une villa romaine (cliché R. Goguey, plan J. David et R. Goguey, dans Provost (Michel), Carte archéologique de la Gaule, La Côte-d'Or 21/1, Alésia, Académie de Sciences et des Belles-Lettres, Paris, 2009, p. 347, fig. 320-321)

traverse ensuite le « Grand Bois », par le « Chemin de la Reine » appelé maintenant « Chemin Romain » pour se diriger vers MONTOT en longeant ECHIGEY et aboutir à SAINT-JEAN-DE-LOSNE.

D'autres traces de *via vicinale* sont localisées, venant probablement de CHARREY, passant entre IZEURE et BESSEY-LÈS-CITEAUX pour continuer vers AISEREY, puis ECHIGEY, et rejoindre la voie romaine à TART-LE-HAUT. D'ailleurs à AISEREY, au hameau de POTANGÉY, R. Goguey a pris en 1971 une photographie aérienne d'une importante villa romaine au milieu d'un champs. Un autre tronçon, appelé *voie Traversaine* ou *voie Traversière*, est signalé partant de GENLIS pour aller à ARCEAU, sur le parcours duquel ont été faites des découvertes archéologiques à LABERGEMENT-FOIGNEY, CESSEY-SUR-TILLE et IZIER.

Il n'est donc pas impossible que la *via vicinale* est-ouest du Mont-Afrique, (venant d'AVALLON) *via* DIJON, vers SAINT-JEAN-DE-LOSNE (et au-delà pour BESANÇON) ait croisé sur la colline de TART l'autre axe, sud-nord, venant de CHALON, *via* SEURRE, puis, après TART-LE-HAUT, *via* GENLIS pour monter vers ARCEAU (et au-delà pour se rendre à LANGRES). Une station militaire basée à TART-LE-HAUT pourrait marquer la croisée de ces deux axes importants comme une sorte de kilomètre zéro des voies romaines symbolisé par la stèle funéraire.

À CESSEY-SUR-TILLE, au lieu dit *Le Rachon*, dans des vestiges d'une villa romaine, **une tête féminine en pierre blanche** a été retrouvée en 1836-1837. Lors de fouilles archéologiques réalisées avant la construction de la ligne à grande vitesse pour le TGV Rhin-Rhône, à LABERGEMENT-FOIGNEY, une importante *villa* gallo-romaine a fait l'objet de recherches. Sur deux hectares, elle se compose d'un bâtiment résidentiel (*pars urbana*) et d'un édifice à vocation agricole et artisanale (*pars rustica*) datés des I^{er} et II^e siècles de notre ère. La

découverte la plus étonnante, dans cette villa, est **la tête, probablement casquée, d'une statue du dieu Mars**. Il s'agit plus précisément d'un Mars juvénile en pierre. Trois cents pièces, dont des fibules (épingles pour attacher les vêtements) ont également été découvertes. L'une d'elles, **une fibule incrustée d'émail, représente probablement un dauphin**.



Labergement-Foigney : la tête du dieu Mars (photo D. Gliksman, Inrap)

Grâce aux deux axes romains, sud-nord et ouest-est qui se croisent à TART, et tous les tronçons permettant de relier les communes de la Plaine Dijonnaise, si seulement quelques exemples de villas ou de nécropoles romaines ont été mentionnés, on en trouve dans presque toutes les communes. Cela démontre d'une part l'incroyable centre agricole qui était irrigué par ces deux axes de circulation et d'autre part l'identité romaine sous-jacente à chaque commune. Ainsi, grâce aux photos aériennes, des villas sont situées, outre celles déjà citées dans l'article : à BESSEY-LÈS-CITEAUX au lieu-dit *La Fin du Moulin*, à CHAMBEIRE : la villa *Saciacus*, à ECHIGEY au lieu-dit *Les Paquiers*, à FAUVERNEY aux lieux-dits *Champ Fillaut/Creux-Saint-Martin*, à IZEURE au lieu-dit *Les Douze Champs*, à IZIER au lieu-dit *Bois du Buisson Jobard*, à GENLIS aux lieux-dits *Le Vernois* et *Pré Bassin*, à PLUVET au lieu-dit *Sur Champ Mol*, et à VARANGES au lieu-dit *Le Paquier du Roreux*. Enfin des nécropoles romaines, outre celle de TART, sont signalées à IZEURE « près de la rivière de la Vouge », à IZIER au lieu-dit *La Chapelle Girard* et à LABERGEMENT-FOIGNEY, un sanctuaire de source mentionné sur la rive gauche de la source Crosne. Toutes ces découvertes archéologiques démontrent à quel point le milieu était resté essentiellement rural avec les *Villae* romaines comme principaux centres de vie.



Labergement-Foigney : une fibule incrustée d'émail (photo D. Gliksman, Inrap)

Article rédigé par Nicole Desgranges, avec l'aimable collaboration de Franck Abert, Responsable scientifique des collections du Musée archéologique de Dijon.

Sources : Foisset Paul : Voies romaines du département de la Côte-d'Or, 1872, Dijon. Tisserand Nicolas : L'outil comme marqueur territorial : l'exemple des serpes lingones, 2023, INRAP.



Vos actualités de proximité



[ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE]

LE CŒUR DU PROJET : ÊTRE SOCIAL ET SOLIDAIRE

Une belle dynamique solidaire prend vie sur le territoire de la Plaine Dijonnaise avec **l'ouverture envisagée de l'épicerie sociale et solidaire « Au brin de partage »**. Fruit d'une collaboration fructueuse avec **l'association ACTIVE**, ce projet s'inscrit pleinement dans le Projet de territoire en offrant aux habitants un accès à des produits essentiels à des prix solidaires. Plus qu'un simple commerce, cet espace se veut un lieu de rencontres et de convivialité, où les liens sociaux se tissent autour d'un objectif commun : l'entraide. Avec l'acquisition d'un local en 2024, la concrétisation de ce projet est désormais sur les rails, en attendant la fin des travaux de rénovation. L'épicerie s'inscrit dans **une approche globale de soutien aux personnes vulnérables** et vient renforcer l'offre sociale déjà existante sur le territoire.

RECRUTEMENT D'UNE RESPONSABLE DE L'ÉPICERIE

Un tournant majeur a été marqué en mars avec le recrutement de **Laurène Champ, nouvelle responsable de l'épicerie**. Son arrivée au sein de l'équipe du pôle Cohésion Sociale vient renforcer l'élan collectif autour de ce projet, et tous se réjouissent de voir cette initiative prendre vie sous sa direction. Cette épicerie ne sera pas seulement un point de distribution alimentaire, il deviendra **un lieu d'échanges et de partage**, renforçant les liens entre habitants et affirmant la volonté de la Plaine Dijonnaise d'offrir à chacun des solutions adaptées à ses besoins.

Service Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.97

[PLATEFORME MOBILITÉ]

TROUVER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Dans le cadre de **l'AMI La Bouge'hotte**, la **Plateforme Mobilité** intervient au collège de GENLIS pour aider les élèves de 3^{ème} et 5^{ème} à surmonter les défis liés à leur mobilité lors des stages de découverte professionnelle. Grâce à un accompagnement personnalisé, les jeunes explorent différentes solutions adaptées à leurs besoins, favorisant ainsi leur autonomie et leur accès à des opportunités formatrices.

Service Insertion Professionnelle de la Plaine Dijonnaise

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.34.16.73

[JARDIN DES MILLE FEUILLES]

UNE GRAINOTHÈQUE ACCESSIBLE À TOUS

En partenariat avec le Jardin des Mille Feuilles, situé sur le site communautaire du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, le Centre Social de la Plaine Dijonnaise met à disposition **une boîte à graines** dans un esprit de partage et de transmission. Cette grainothèque permet aux habitants **d'échanger librement des graines**, sous l'œil avisé et les bons conseils de notre agent Christophe Pascal, référent dévoué pour guider les visiteurs dans cette démarche enrichissante.

Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.97

[LABELLISATION FRANCE SERVICES]

UN SERVICE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

Le 18 juillet 2024, la Communauté de Communes et le Conseil Départemental de Côte-d'Or ont signé une convention pour labelliser la France services. Ce partenariat vise à garantir l'accès aux droits, favoriser l'inclusion numérique et offrir un accompagnement social renforcé. Il prévoit notamment l'animation d'ateliers numériques, le déploiement du dispositif sur les 22 communes de la Plaine Dijonnaise, la formation des conseillers sur la législation sociale, notamment en matière de handicap, ainsi que la mise à disposition d'outils numériques pour faciliter ces initiatives.

France services de la Plaine Dijonnaise

✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.31.27.30



[MARCHÉ DE LA GRAINE]

AVIS AUX PASSIONNÉS DE JARDINAGE ET DE BIODIVERSITÉ

Le Marché de la graine est une initiative proposée par le pôle Aménagement durable et Infrastructures de la Plaine Dijonnaise pour les amatrices et les amateurs de jardinage et de biodiversité. Plusieurs fois par an, sur les communes du territoire de la Plaine Dijonnaise, la Communauté de Communes vous propose de venir échanger vos graines récoltées contre de nouvelles variétés locales. Partagez l'info autour de vous, c'est **gratuit** et **sans inscription** !

Pôle Aménagement durable et Infrastructures

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.34

[LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ]

UNE CHANCE POUR S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE

Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont votre enfant a besoin pour réussir à l'école. À destination des enfants du CE1 au CM2, orientés par leur enseignant pour les accompagner dans leur scolarité. **Un service gratuit, basé sur le volontariat des familles.**

L'accompagnement scolaire c'est : une aide hebdomadaire en petit groupe, avec un animateur formé ; des animations collectives pendant les vacances ; et des temps d'échanges avec les parents sur le thème de l'école et des apprentissages.

Quelle démarche pour bénéficier du CLAS ? Votre enfant doit être inscrit pour participer aux ateliers du CLAS. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'école où votre enfant est scolarisé ou vous rapprocher du coordinateur CLAS au **Centre Social de la Plaine Dijonnaise** par téléphone au 03.80.47.29.99.



[ENFANCE ET JEUNESSE]

L'ART DE LA DIFFÉRENCE

Une journée de sensibilisation aux situations de handicap a été organisée le mercredi 2 avril à l'Accueil périscolaire de ROUVRES-EN-PLAINE pour les enfants de la Petite Section au CM2. Cela a été notamment l'occasion pour les enfants de faire **une initiation à la langue des signes française** à travers des ateliers créatifs et interactifs, animés par les animateurs et Emilie SIMONÉ, directrice du Pôle Cohésion Sociale. Les parents ont également pu participer à cette expérience enrichissante, favorisant ainsi un apprentissage collectif et intergénérationnel.



[FESTI' JEUNES]

UN ÉVÉNEMENT POUR SE RASSEMBLER, DÉCOUVRIR, ÉCHANGER ET S'AMBIANCER !

La 3^{ème} édition du Festi'jeunes s'est déroulée le 26 avril à la Plaine Patouillet à GENLIS et a réuni près de **156 jeunes en journée, et 98 en soirée** ! Cette année encore, Festi'jeunes a été animé par des jeunes, des animateurs et des intervenants. Avec au programme baby-foot géant, concours de trottinette... puis la Festi Party à partir de 19h : toutes les conditions étaient réunies pour passer un moment festif, joyeux et inoubliable !

[RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE]

UN MOMENT DE PARTAGE PRÉCIEUX

Dans le cadre du Projet de territoire, le Centre Social de la Plaine Dijonnaise a organisé un événement mettant en lumière une conception d'un vieillissement actif et inclusif : **mercredi 12 mars, cinq ateliers sportifs ont été proposés aux séniors de l'EHPAD de GENLIS**, avec les enfants du périscolaire, créant ainsi des liens intergénérationnels précieux. Cette rencontre a permis de créer un lien nouveau entre la jeunesse et les séniors, en favorisant le respect et l'entraide mutuels. Nous sommes fiers de **contribuer à une communauté plus soudée et solidaire**, et nous remercions tous les participants et organisateurs pour leur engagement et leur enthousiasme !



Service Enfance et Jeunesse

✉ pej@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.70.12



ANNUAIRE DES COMMUNES

LONGECOURT-EN-PLAINE

Place de la Mairie
21110 LONGECOURT-EN-PLAINE
☎ 03.80.79.10.10
✉ longecourt.mairie@wanadoo.fr

MARLIENS

2, rue de l'Église
21110 MARLIENS
☎ 03.80.47.28.61
✉ mairie-de-marliens@wanadoo.fr

PLUVET

2, Grande rue
21110 PLUVET
☎ 03.80.39.42.23
✉ mairie.pluvet@wanadoo.fr

ROUVRES-EN-PLAINE

1, Grande rue
21110 ROUVRES-EN-PLAINE
☎ 03.80.39.81.24
✉ secretariat@rouvresenplaine.fr

TART-LE-BAS

2, Grande rue
21110 TART-LE-BAS
☎ 03.80.31.35.84
✉ mairie.tartlebas@wanadoo.fr

TART

25, rue Principale
21110 TART-LE-HAUT
☎ 03.80.31.26.18
✉ contact@communedetart.fr

THOREY-EN-PLAINE

42, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE
☎ 03.80.79.16.29
✉ mairie@thoreyenplaine.fr

VARANGES

8, route de Genlis
21110 VARANGES
☎ 03.80.47.97.10
✉ mairie@mairie-varanges21.fr

AISEREY

Place de la Mairie
21110 AISEREY
☎ 03.80.29.68.90
✉ mairie.aiserey@wanadoo.fr

BEIRE-LE-FORT

21, rue de la Rivière
21110 BEIRE-LE-FORT
☎ 03.80.31.38.39
✉ mairie.beirefort@orange.fr

BESSEY-LES-CITEAUX

2, rue d'Amont
21110 BESSEY-LES-CITEAUX
☎ 03.80.29.73.06
✉ secretariat@besseylesciteaux.com

CESSEY-SUR-TILLE

9, rue de la Louve
21110 CESSEY-SUR-TILLE
☎ 03.80.47.28.66
✉ mairie-cessey@wanadoo.fr

CHAMBEIRE

17, Grande Rue
21110 CHAMBEIRE
☎ 03.80.31.20.47
✉ mairie.chambeire@wanadoo.fr

COLLONGES-ET-PREMIÈRES

1, rue de Beire-le-Fort
21110 COLLONGES-ET-PREMIÈRES
☎ 03.80.31.28.14
✉ collonges.mairie@wanadoo.fr

ÉCHIGEY

5, rue Antoine Guillerme
21110 ÉCHIGEY
☎ 03.80.29.75.93
✉ mairie.echigey@wanadoo.fr

FAUVERNEY

Place de la Mairie
21110 FAUVERNEY
☎ 03.80.39.70.06
✉ secretariat-mairie@fauverney.fr

GENLIS

18, Avenue Général de Gaulle
21110 GENLIS
☎ 03.80.47.98.98
✉ info@mairie-genlis.fr

IZEURE

2, rue de Bessey
21110 IZEURE
☎ 03.80.29.73.80
✉ izeure.mairie@wanadoo.fr

IZIER

1, rue de la Mairie
21110 IZIER
☎ 03.80.31.24.47
✉ mairie.izier@orange.fr

LABERGEMENT-FOIGNEY

8, rue de l'Église
21110 LABERGEMENT-FOIGNEY
☎ 03.80.31.25.20
✉ mairie.labergementfoigney@orange.fr

LONGCHAMP

2, rue Haute de l'Église
21110 LONGCHAMP
☎ 03.80.31.28.04
✉ longchamp21.mairie@wanadoo.fr

LONGEAULT-PLUVAULT

5, route de la Première Armée à
LONGEAULT
21110 LONGEAULT-PLUVAULT
☎ 03.80.47.97.20
✉ contact@mairie-longeaault-pluvault.fr

LES CONTACTS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.99
✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA PLAINE DIJONNAISE

5, impasse Arago
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.90
✉ rpe@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - NORD -

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.91
✉ mapenord@plainedijonnaise.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

12, rue Ampère
21100 GENLIS

☎ 03.45.42.11.30
✉ deveco@plainedijonnaise.fr

POINT RELAIS EMPLOI DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.95
✉ emploi@plainedijonnaise.fr

ANTENNE RELAIS PETITE ENFANCE

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03.80.47.29.90
✉ julie.camus@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - SUD -

26, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 09.70.21.07.63
✉ mapesud@plainedijonnaise.fr

PÔLE INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ET URBANISME

12, rue Ampère
21100 GENLIS

☎ 03.80.37.70.12
✉ urbanisme@plainedijonnaise.fr

PERMANENCE DU POINT RELAIS EMPLOI

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03.80.47.29.95
✉ emploi@plainedijonnaise.fr

FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.31.27.30
✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

CENTRE DE FACTURATION UNIQUE

☎ 03.80.37.81.82
✉ cfu@plainedijonnaise.fr

MOBIPLAINE

☎ 08.05.38.03.00

[COMMUNICATION]

GARDONS LE CONTACT

Plongez au cœur de l'actualité de la Plaine Dijonnaise via notre site Internet et sur les réseaux sociaux : Facebook, Illiwap, LinkedIn et YouTube.



plainedijonnaise.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12 rue Ampère | BP 53
21110 GENLIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

☎ 03.80.37.70.12
✉ accueil@plainedijonnaise.fr